

INTITULE DU VOLONTARIAT	Volontaire pour la gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises H/F Cartographie des habitats et caractérisation du degré d'invasion sur un massif pilote à Kerguelen
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater (18 ans min.)
DIRECTION	Direction de l'environnement
LOCALISATION	Iles Kerguelen
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Environnement / Ecologie / Botanique / Cartographie des milieux naturels
ELEMENTS DE CONTEXTE	Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.). La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service) et d'une cellule opérationnelle pour l'action de terrain (sous l'autorité d'une coordinatrice). Le service connaissance et suivi du patrimoine naturel porte un projet qui vise à doter les TAAF d'outils pour la gestion conservatoire des habitats terrestres et de la flore à Kerguelen et dans les Îles Éparses. Ce travail s'inscrit en parallèle de la révision des documents de gestion, notamment le Plan d'action Biodiversité des Îles Éparses (2026) et le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des Terres australes (2027). Ce projet est porté par la chargée de connaissance de la flore et des habitats avec l'appui d'un technicien qui participera à la campagne d'été. Les habitats terrestres de Kerguelen sont soumis à la menace des espèces exotiques envahissantes animales (rennes, lapins, rats etc.) et végétales (pissenlit, graminées introduites). Avec ses 7 500 km² et plus de 300 îles, l'archipel présente de fortes contraintes d'accessibilité, rendant difficile une évaluation homogène de l'état de conservation des milieux. Les TAAF, gestionnaire de la RNN souhaitent caractériser les enjeux et menaces à l'échelle d'un massif pilote. L'agent est recruté pour la campagne d'été 2026-2027 pour la mise en œuvre opérationnelle, sur le terrain, d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats intégrant explicitement le degré d'invasion par les espèces végétales. La méthode s'appuie sur les principes développés dans le cadre du projet REMINAT (Parc
MISSION(S) ET ACTIVITES	

	national de La Réunion/CIRAD), déjà appliqués à des habitats de type pelouses, et transposés ici aux principaux types d'habitats terrestres de Kerguelen. L'objectif n'est pas une couverture exhaustive de l'archipel, mais l'acquisition de données robustes et comparables, permettant de tester une méthodologie reproductible, et de qualifier les niveaux d'invasion à l'échelle des habitats. Les relevés sont réalisés au sein d'un maillage représentatif, au sein duquel le ratio espèces indigènes/exotiques est caractérisé. <u>DESCRIPTION DES MISSIONS :</u> - Contribuer à la préparation de la campagne - Mise en œuvre de cartographie des enjeux de conservation sur un massif pilote (au moins) à Kerguelen : cartographie des habitats, caractérisation du degré d'invasion selon méthodologie inspirée du projet REMINAT - Appui à la mise en œuvre des protocoles d'inventaire mis en œuvre par l'agent flore - Bancarisation et synthèse des données - Rédaction d'un rapport de mission
SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS	Indemnisation : 1 088, 82 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF). Poste nourri et logé.
COMPETENCES REQUISES	Bac+2 minimum SAVOIR FAIRE - Mise en œuvre de protocoles de suivi et d'inventaire de la flore - Autonomie dans la planification et la mise en œuvre de missions de terrain - Connaissance et pratique de relevés phytosociologiques - Utilisation d'une flore et détermination botanique, notamment des herbacées - Mise en œuvre de protocole de cartographie des habitats appréciée - Des connaissances sur les végétations de zones humides et en bryologie seraient un atout - Expérience en gestion de milieux naturels protégés appréciée - Utilisation d'outils de géolocalisation, SIG et bases de données - Très bonne condition physique et habitude à travailler dans des conditions climatiques difficiles et sur terrain accidenté - Maîtrise des outils informatiques usuels SAVOIR ETRE - Dynamisme et motivation - Sens de l'organisation et rigueur - Sens de l'intérêt général - Capacité d'adaptation - Bon relationnel au sein d'un groupe - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	octobre 2026 – avril 2027 (6 mois) Kerguelen
CONTACT	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte sarah.rousseau@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé en format pdf) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse recrutementenvironnement@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_VSC_FLORE_KER_NOM_Prénom**

Date limite de candidature : 08/08/2026